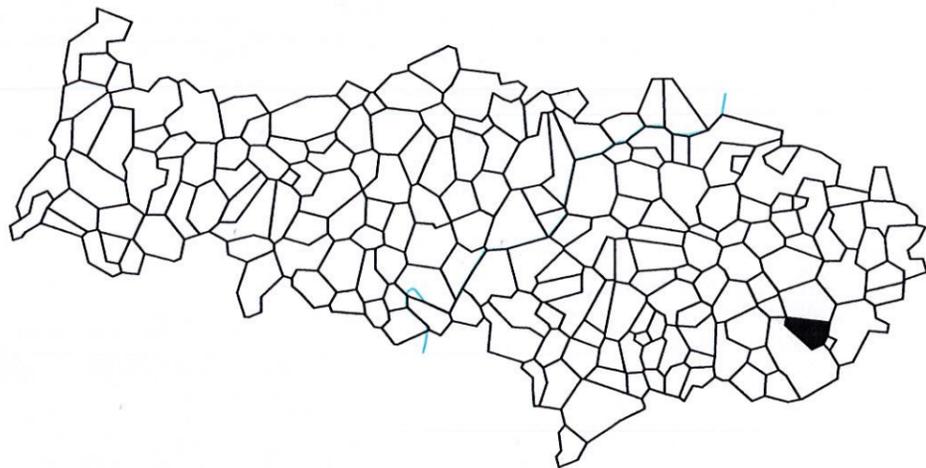


# Commune de LE THILLAY



## Plan Local d'Urbanisme PLAN DE ZONAGE

Vu pour être annexé à la délibération du 12 février 2008

### LEGENDE



Limite de commune



Limite de zone, de secteur



Limite de zone Ulc face au centre-ville

**UA**

Zone de centre ancien comportant des habitations et activi

**UF**

Zone d'équipements publics et d'intérêt collectif

**UG**

Zone à caractère résidentiel

**UI**

Zone d'activités destinée à accueillir principalement des établissements scientifiques et techniques et des activités artisanales, des commerces et des équipements publics ou d'intérêt collectif

**AU**

Zone à urbaniser

**A**

Zone agricole

**N**

Zone naturelle et forestière



Emplacement réservé pour équipement public



Espace boisé classé



Site archéologique



Edifices à protéger, mettre en valeur ou requalifier au sens de l'article L 123-17 du Code de l'Urbanisme

La totalité du territoire commune constitue un d'exposition au plomb préfectoral du 22 décembre 2000 fixant le plan de d'exposition au plomb Val d'Oise)